

Code de vie

Le code de vie du terrain de jeux est un ensemble de règlements et de procédures qui visent à favoriser un climat sain, harmonieux et sécuritaire. Si nous voulons atteindre ce but, l'équipe du terrain de jeux et les familles doivent travailler ensemble à l'application de ces règles.

Horaire de la journée

Terrain de jeux : 9h00 à 16h00

Service de garde : 6h45 à 9h00 et 16h00 à 17h45

Chaque retard du parent en fin de journée devra être signé avec des frais de 5\$ par tranche de 15 minutes. Après 3 retards, le parent devra trouver un autre moyen de faire garder son enfant après 17h45.

Règles de conduite:

La notion de respect est la principale valeur pour favoriser de bonnes relations entre tous. Les enfants doivent être respectueux dans leurs paroles et leurs gestes et ce, envers toutes les personnes qu'ils côtoient (moniteurs, responsables, parents et autres enfants). Le respect envers autrui permet d'éliminer la violence physique, verbale et l'intimidation.

Il y aura tolérance zéro pour la violence verbale (cris, menaces, injures, etc.) **et physique** (bousculade, batailles, gestes obscènes, etc.)

Les enfants doivent respecter le matériel qui est mis à leur disposition par l'école de Saint-Éphrem et l'aréna.

Les groupes sont formés par âge et peuvent être modifiés pour une meilleure dynamique si nécessaire. Les responsables du terrain de jeux se réservent le droit de suspendre ou de renvoyer un enfant ou de l'exclure d'une activité, si sa conduite est jugée inacceptable.

Voici les étapes dans l'application des conséquences à un manquement du code de vie :

Étape 1

Rappel verbal à deux reprises à l'enfant de la règle qu'il doit respectée avec avertissement de la conséquence qui suivra s'il n'y a pas modification du comportement

Étape 2

Application de la conséquence.

Étape 3

S'il n'y a pas de modification du comportement, la coordonnatrice contacte les parents. À cette étape, il peut y avoir suspension de 1 à 3 jours. Une rencontre entre la coordonnatrice, l'enfant et les parents doit être faite avant le retour de l'enfant au terrain de jeux.

Étape 4

Si, suite à une suspension, l'enfant ne respecte toujours pas le code de vie, il sera renvoyé définitivement et sans remboursement

Étape 5

Il y a généralement une progression dans l'application des conséquences à un manquement au code de vie, mais ceci n'est toutefois pas automatique. Les conséquences peuvent être appliquées selon la gravité du manquement et pas nécessairement dans l'ordre. Ainsi, les étapes 1, 2 peuvent être omises

Habillement

Il faut prévoir des vêtements en fonction de la température et celle-ci peut changer durant la journée.

- Coton ouaté
- Chandail à manche courte
- Chapeau ou casquette (pour protéger du soleil)
- Chaussures de course (espadrilles fermées) pour les sports de course
- Imperméable (l'avoir dans son sac en tout temps)

Habillement

- Identifiez bien tous les vêtements et accessoires de votre enfant

****Important****

Protégez la peau de votre enfant et appliquez une crème solaire avant de partir chaque matin.

Absence

Il est suggéré d'aviser de l'absence de votre enfant à l'avance ou en début de journée. Il serait important d'aviser son moniteur si vous quittez avec votre enfant au cours de la journée ou si vous venez le reconduire une fois que la journée est débutée. Pour aviser d'une absence : 418 228-5541 poste 2449 en fonction à partir du 27 juin.

Seules les personnes mentionnées sur la fiche santé sont autorisées à quitter avec votre enfant. Si une personne non-autorisée doit venir chercher votre enfant, veuillez nous en aviser.

Santé

Si votre enfant prend des médicaments ou s'il souffre d'une allergie, vous devez **absolument** en aviser la coordonnatrice.

Il est strictement interdit d'apporter au terrain de jeux des aliments à base de noix ou d'arachides ou qui peuvent en contenir. Des enfants souffrent d'allergie sévère à ces aliments.

Repas et collation :

Vous pouvez envoyer des repas à réchauffer, car nous auront des micro-ondes à disposition. **Bien identifier vos contenants.**

Tous les enfants, doivent apporter deux collations et même trois pour les

enfants inscrits au service de garde. Des périodes de collations sont prévues pour tous les groupes.

Pour bien s'hydrater, envoyez toujours une bouteille d'eau à votre enfant

DANS LE SAC À DOS DE VOTRE ENFANT, IL Y A TOUJOURS :

- Serviette de plage et maillot
- Souliers de course (aucune sandale sans attache au talon)
- Vêtements confortables et convenant à la température et/ou à l'activité prévue
- Imperméable
- Lunch et deux ou trois collations dans un sac à lunch avec des blocs réfrigérants (ice pack)
- Chapeau ou casquette
- Un sourire et beaucoup de bonne humeur

IDENTIFIEZ TOUS CES ITEMS AFIN D'ÉVITER LES PERTES

DANS LE SAC À DOS DE VOTRE ENFANT, IL N'Y A PAS :

- **Des aliments contenant des arachides et/ou des noix**
- Des consoles de jeux ou tout autre jeu de la maison puisque nous avons assez de jeux pour les divertir
- Des bijoux ou objets de valeur puisqu'il y a déjà des moniteurs en or!
- Des baladeurs, Ipod, Mp3, puisque nous avons plein de musique et de chansons au terrain de jeux

Exemple d'une journée au terrain de jeux

- Prises de présences régulières au début, durant et à la fin du terrain de jeux
- En avant-midi, des activités planifiées, organisées et animées par les moniteurs
- 30 minutes de pause-dîner et 2 pauses-collations de 15 minutes
- Des chansons durant la journée lors de périodes spécifiques et lors de déplacements

- En après- midi, activité dirigée et jeux libres.
- Plusieurs rassemblements festifs et activités thématiques entourant le thème et contribuant ainsi à la magie de l'été